



TOTAL S.A.
**Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des
Marchés Financiers**

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
28 février 2014	2 377 868 478	2 396 963 289

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 377 868 478 actions s'élève à 2 606 508 830 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 200 662 536 droits de vote attachés aux 100 331 268 actions détenues par des filiales de TOTAL S.A. qui ne peuvent être exercés en Assemblée Générale en vertu de l'article L.233-31 du Code de commerce,
- de 8 883 005 droits de vote correspondant aux 8 883 005 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.